
Les métropoles créent-elles plus d'emplois ?

John Baude



Electronic version

URL: <https://journals.openedition.org/echogeo/14780>

DOI: [10.4000/echogeo.14780](https://doi.org/10.4000/echogeo.14780)

ISSN: 1963-1197

Publisher

Pôle de recherche pour l'organisation et la diffusion de l'information géographique (CNRS UMR 8586)

Electronic reference

John Baude, "Les métropoles créent-elles plus d'emplois ?", *EchoGéo* [Online], 38 | 2016, Online since 13 December 2016, connection on 31 July 2021. URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/14780> ; DOI: <https://doi.org/10.4000/echogeo.14780>

This text was automatically generated on 31 July 2021.

EchoGéo est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND)

Les métropoles créent-elles plus d'emplois ?

John Baude

Introduction

- 1 Qu'est-ce qu'une métropole ? Il n'existe pas de définition qui fasse consensus. Plusieurs critères sont souvent proposés, dont le premier, le plus intuitif, est la taille démographique ou économique. Il a d'ailleurs prévalu dans la loi de janvier 2014, pour définir les métropoles de droit commun, outre celles de Paris, Lyon et Marseille au statut spécifique. Retenant ce même critère dans l'étude, on appelle métropoles régionales les 11 aires urbaines de province qui sont de statut spécifique ou de droit commun. Elles sont les seules en province à compter au moins 250 000 emplois en 2011. Leur liste, mais non le classement, est inchangé depuis 1975 : Lyon, Marseille-Aix-en-Provence, Toulouse, Lille (partie française), Bordeaux, Nantes, Nice, Strasbourg (partie française), Rennes, Grenoble et Rouen.
- 2 Cette taille économique qui caractérise a minima les métropoles régionales, leur assure-t-elle une évolution de l'emploi plus favorable que dans des aires urbaines moins importantes sur le plan économique ?
- 3 La théorie ne permet pas de répondre simplement à cette question comme le rappellent Crozet et Lafourcade (2009). Des forces s'opposent, les unes incitant à la concentration des activités dans les « grands » territoires, les autres à leur dispersion. S'implanter à proximité de l'un des grands pôles urbains permet à une entreprise d'une part de trouver plus facilement et à moindre coût des fournisseurs et des prestataires de services, d'autre part d'accéder à un vaste marché avec des frais d'acheminement réduits. Les économies d'échelle peuvent même inciter une entreprise à diminuer le nombre de ses implantations si le surcoût de transport qui en résulte n'est pas dissuasif. De leur côté, les ménages installés près d'un grand pôle urbain disposent d'une offre d'emplois et de biens et services plus abondante et plus diversifiée pour un moindre coût de transport. De cet afflux de salariés aux compétences variées, les

entreprises tirent également profit par une meilleure adéquation de l'offre de travail des actifs à leur demande. La concentration d'entreprises et de salariés favorise aussi les échanges de savoirs. Halbert (2010) insiste sur cette diversité des compétences et des secteurs dans les métropoles. Elle induit des « niches » dans des domaines d'activité et des fonctions expertes, qu'on ne trouve pas ailleurs. Cette caractéristique propre aux métropoles ne conduit cependant pas l'auteur à proposer de ces dernières une définition quantitative.

- 4 La dynamique d'agglomération se heurte aussi à des forces centrifuges. Elle suscite en effet une forte demande de foncier et d'immobilier de la part des entreprises et des ménages, qui entraîne une hausse des prix. Les coûts de production s'en trouvent majorés, le pouvoir d'achat des ménages réduit même si les salaires à qualification identique peuvent être supérieurs. L'encombrement et la pollution des grands pôles urbains peuvent également dissuader les entreprises et les ménages de s'y installer. Enfin les technologies numériques ont permis de réaliser certaines activités à distance des lieux usuels de production ou de commercialisation (par exemple le traitement de l'information, la vente sur internet ou le télétravail), élargissant ainsi les possibilités de se tenir plus loin des grands centres urbains, de leur offre d'emplois et de produits. Leur impact sur le lieu de résidence des ménages reste toutefois encore incertain. Des initiatives locales sont prises pour encourager le télétravail mais leur portée reste difficile à mesurer (CGET, 2015). Quant au commerce en ligne, selon une étude il n'atténuerait pas les disparités territoriales en termes d'offre commerciale, que les ménages périurbains ou ruraux ne percevaient pas comme des contraintes (Sieys *et al.*, 2016) tandis que d'autres travaux soulignent à l'inverse que les ménages périurbains auraient davantage recours au commerce en ligne que les urbains mieux pourvus en commerces de proximité (Belton-Chevalier *et al.*, 2016).
- 5 Cet article n'a pas pour ambition de cerner l'impact de chacune de ces forces sur la concentration territoriale de l'emploi. L'étude présentée tente néanmoins de mesurer la résultante de ces forces et de répondre empiriquement à la question de l'avantage présumé des plus grandes aires urbaines, à savoir les métropoles, en termes de créations d'emplois. Cette question est déterminante pour les territoires qui, ne faisant pas partie de ce cercle très fermé, seraient irrémédiablement distancés à long terme si la réponse est affirmative.
- 6 Après leur dynamisme des années 2000 (Hecquet, 2013), les métropoles ont moins perdu d'emplois que les autres territoires durant la crise survenue en 2008 (Davezies, 2012 ; Borzic et Le Jeannic, 2014). Davezies insiste sur le fait que pour la première fois depuis 1974, « les grandes métropoles [...] ont été largement protégées ». Sur un mode certes interrogatif, il est tenté d'y voir leur « printemps ». Sans se risquer à la projection, cet article s'efforce déjà de déceler les éventuels avantages des métropoles en termes de créations d'emplois depuis le milieu des années 1970, les tendances en cours, avant de déterminer au moyen de régressions linéaires si la taille y contribue et si elle en est l'unique facteur.

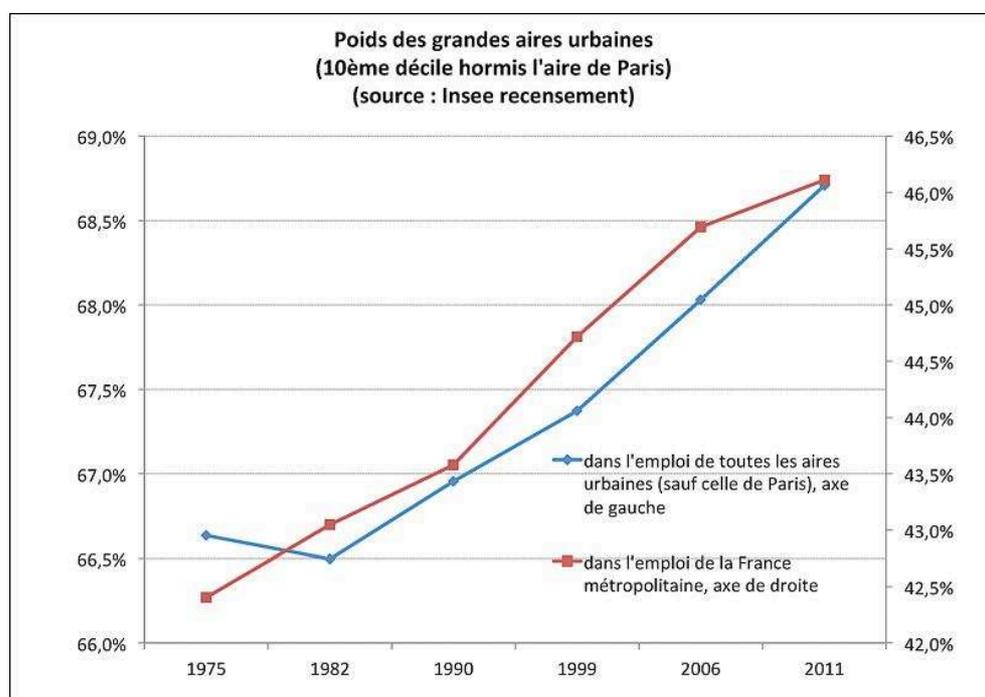
Les métropoles bénéficient de dynamiques économiques plus favorables et plus convergentes

- 7 L'évolution de l'emploi dans les métropoles régionales est comparée à celle d'autres grands territoires économiques. De manière à identifier ces derniers, les 770 aires

urbaines de la France métropolitaine¹ sont classées par ordre croissant de l'emploi au lieu de travail pour chaque date de recensement de l'Insee. Elles sont regroupées en 10 tranches de composition variable selon ces dates. Chaque tranche a donc toujours le même nombre d'aires, soit 77. La dernière de ces tranches rassemble ce qu'on nommera dans l'étude les grandes aires urbaines dont font partie les métropoles régionales. En 2011, de Lyon à Brive, elles comptent au moins 43 700 emplois au lieu de travail. Leur contour invariant dans l'étude est celui délimité par l'Insee en 2010.

- 8 En 2011, les 77 grandes aires urbaines concentrent plus des 2/3 de l'emploi de l'ensemble des aires urbaines (hormis celle de Paris) et un peu moins de la moitié de l'emploi de France métropolitaine². Ce poids économique des grandes aires urbaines n'a d'ailleurs cessé de progresser depuis le milieu des années 1970 (illustration 1).

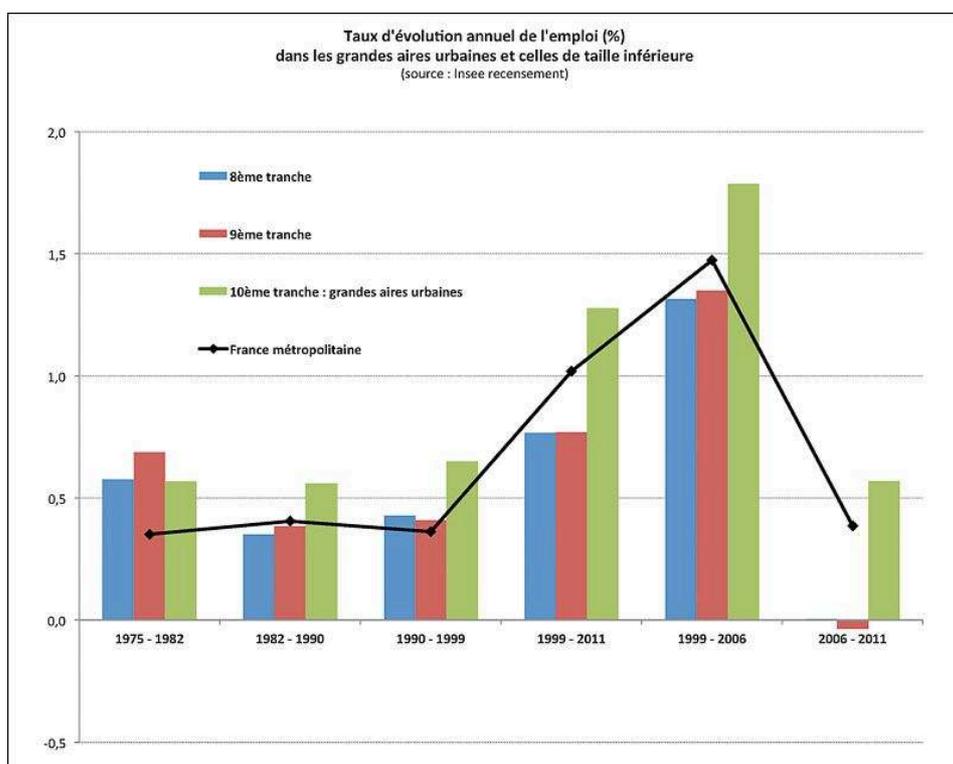
Illustration 1 – Le poids des grandes aires urbaines



Source : Insee, recensements.

- 9 La concentration croissante de l'emploi dans les grandes aires urbaines de la France métropolitaine résulte d'un plus grand dynamisme économique de ces territoires. Depuis le début des années 1980, leur croissance de l'emploi a systématiquement dépassé celle observée dans les aires urbaines de taille inférieure. Cet écart s'est même accentué durant les années 2000, tant durant la phase d'expansion économique³ 1999-2006 que durant la période 2006-2011, marquée par les crises financière et budgétaire. Certes, la progression de l'emploi décélère mais elle demeure positive d'environ 0,5 % par an quand elle s'annule dans les aires urbaines plus petites.

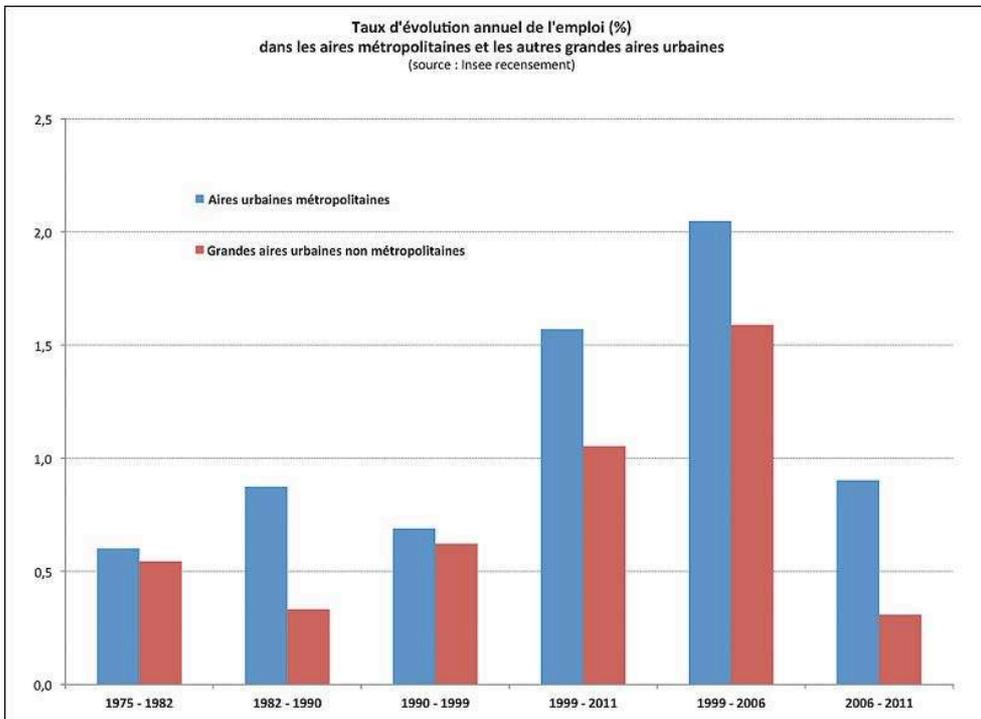
Illustration 2 – Taux annuel d'évolution de l'emploi dans les grandes aires urbaines et celles de taille inférieure



Source : Insee, recensements.

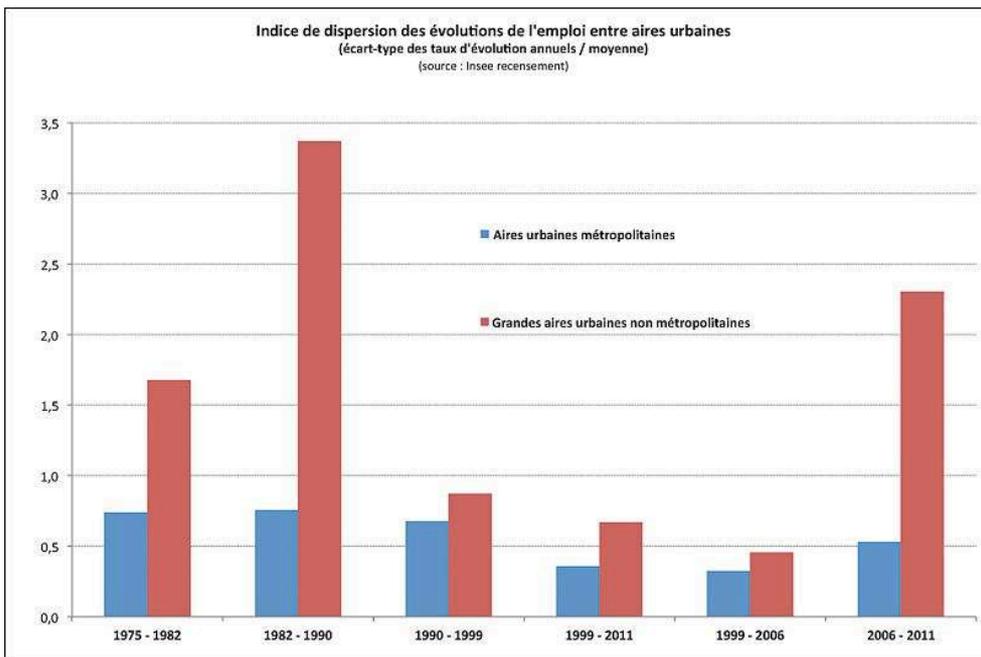
- 10 Au sein des grandes aires urbaines, les métropoles ont bénéficié d'une dynamique de l'emploi encore plus favorable durant les années 1980 puis 2000. L'écart s'est même creusé de 2006 à 2011. Les métropoles semblent bien avoir mieux résisté aux premières années de crise que les autres grandes aires urbaines (illustration 3). En outre, les premières ont conservé une certaine homogénéité dans leurs évolutions de l'emploi alors que les secondes sont de nouveau soumises à de fortes disparités après une phase de convergence dans les années 1990 et jusqu'au milieu des années 2000 (illustration 4). En effet, durant la période 2006-2011, l'écart-type des taux d'évolution progresse davantage que leur moyenne dans le cas des grandes aires urbaines non métropolitaines, ce qui traduit une plus grande dispersion de leurs trajectoires économiques. La situation est en revanche peu modifiée pour les métropoles.

Illustration 3 – Taux annuel d'évolution de l'emploi dans les aires métropolitaines et les autres grandes aires urbaines



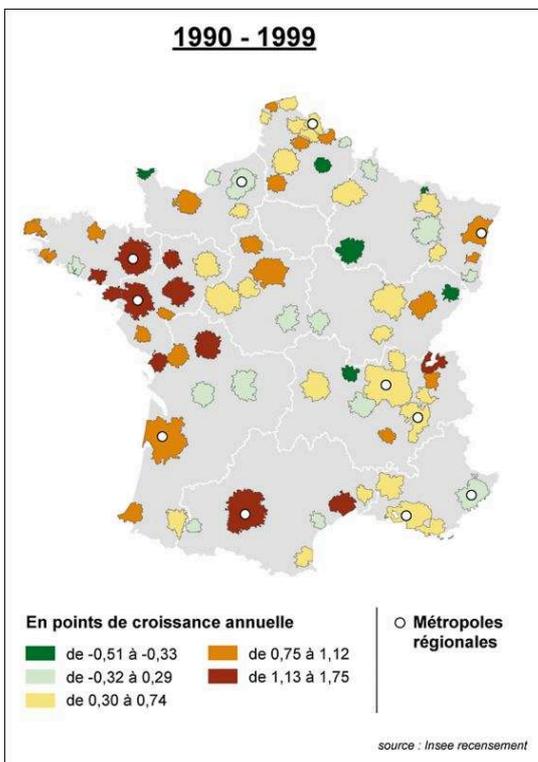
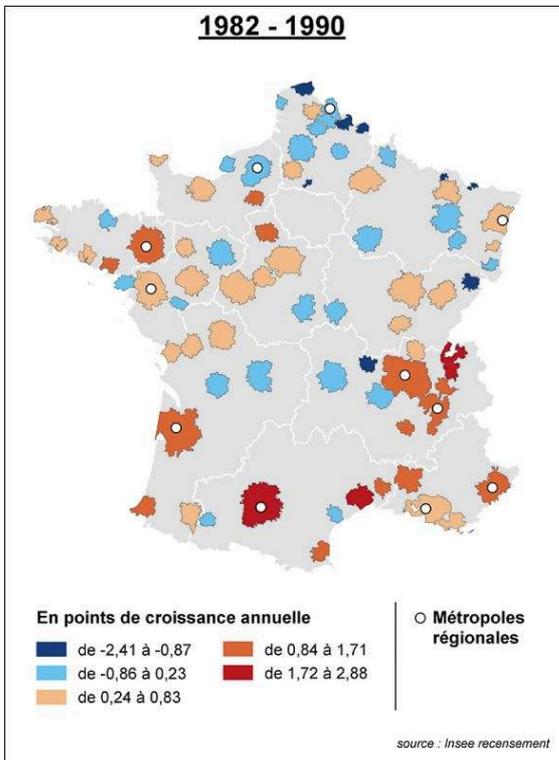
Source : Insee, recensements.

Illustration 4 – Dispersion des évolutions de l'emploi entre grandes aires urbaines

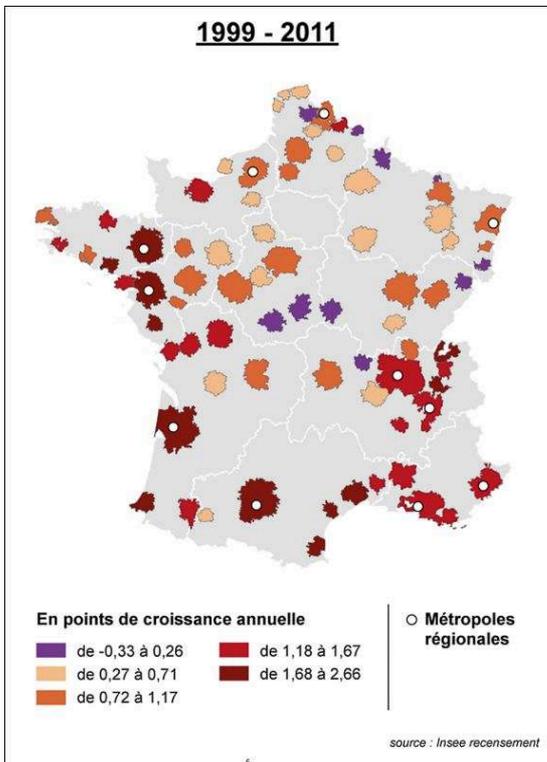


Source : Insee, recensements.

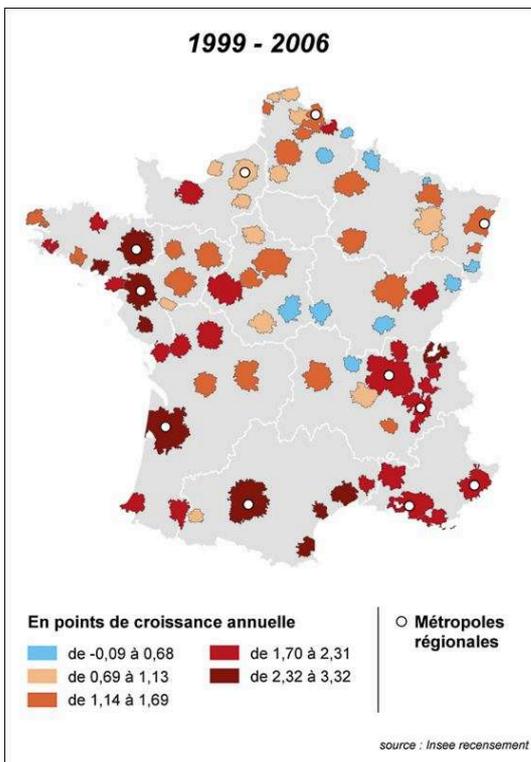
Illustrations 5 - Taux annuel d'évolution de l'emploi (%)



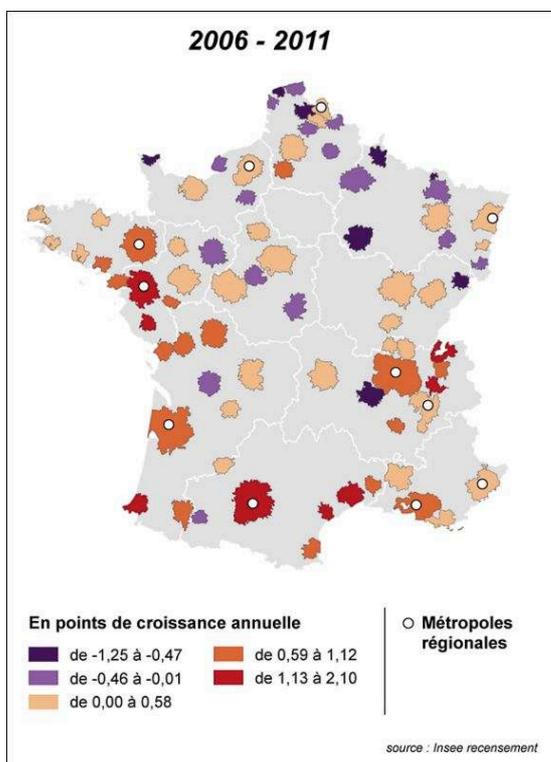
Source : Insee, recensements.



Source ; Insee, recensements.



Source : Insee, recensements.



Source : Insee, recensements.

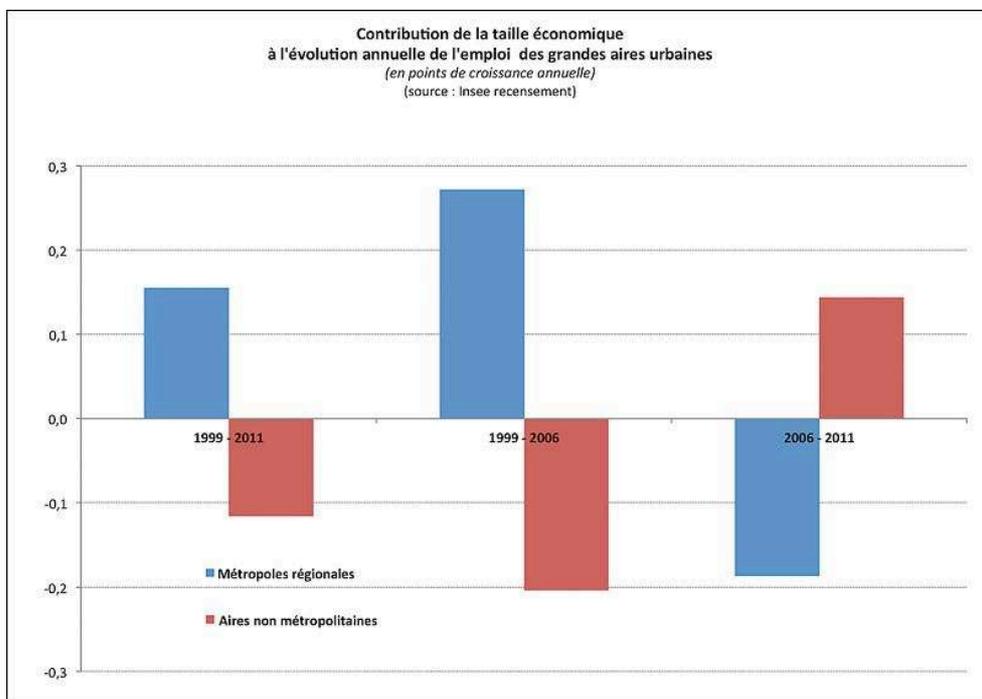
La taille économique favorise la croissance de l'emploi des métropoles uniquement durant la première moitié des années 2000

- 11 Cet avantage des métropoles régionales en termes de créations d'emplois tient-il pour autant à leur taille économique ?
- 12 Une analyse statistique limitée à la taille économique des grandes aires urbaines et à leur croissance de l'emploi montre que la première a peu d'influence sur la seconde. Cette influence ne s'exerce que durant les années 2000, plus particulièrement durant la période 1999-2006. Celle-ci, marquée par l'essor des nouvelles technologies de l'information, se caractérise par une forte croissance de l'emploi en France métropolitaine, sur un rythme annuel de 1,5 %, bien supérieur à celui de 0,4 % des années 1980 et 1990. Mais durant cette période atypique 1999-2006, la taille économique ne rend compte que de 15 % des écarts de la croissance de l'emploi entre grandes aires urbaines et son pouvoir explicatif⁴ se réduit au cours des années 2006-2011, représentant un peu moins de 8 %. Durant la première moitié de la décennie 2000, les aires urbaines de Lille et de Rouen perdent respectivement -0,48 % et -0,67 % d'emplois en moyenne chaque année quand celles de Perpignan et de Vannes de taille nettement inférieure en gagnent respectivement 1,05 % et 0,75 %. La taille économique est donc loin de tout expliquer.
- 13 Une analyse statistique plus complète tente de mesurer l'influence de la taille en présence d'autres facteurs que sont la spécialisation de l'économie locale et l'effet d'hystérésis, dont les impacts sont testés conjointement au moyen d'une régression

multiple. On s'assure que les variables sont bien indépendantes les unes des autres, en l'occurrence que la spécialisation et l'effet d'hystérésis ne sont pas conditionnés par la taille (cf. annexe). Les travaux de F. Paulus *et alii* (2007) ont pourtant mis en évidence la concentration dans les grandes villes des activités de la connaissance et de l'information, du début des années 1960 à la fin des années 1990. Peut-être les fonctions utilisées ici dans une nomenclature trop grossière ne permettent-elles pas de retracer finement ces activités et de révéler une telle spécialisation dans les métropoles.

- 14 L'analyse économétrique confirme que la taille économique favorise la création d'emplois uniquement au cours des années 2000, plus précisément pendant la première moitié de la décennie. Durant cette période, seules les métropoles bénéficient d'une dynamique particulière inhérente à leur taille, équivalente à 0,27 point de croissance par an. Mais à la fin des années 2000, l'impact de la taille économique sur l'évolution de l'emploi des grandes aires urbaines devient négatif. Les plus grands territoires économiques, dont les métropoles, sont alors les moins enclins, de par leur taille, à créer de l'emploi.
- 15 De cette première analyse, il ressort donc que, si la taille a bien pu favoriser les créations d'emploi dans les métropoles, ce ne fut pas de façon durable.

Illustration 6 – Taille économique et évolution de l'emploi



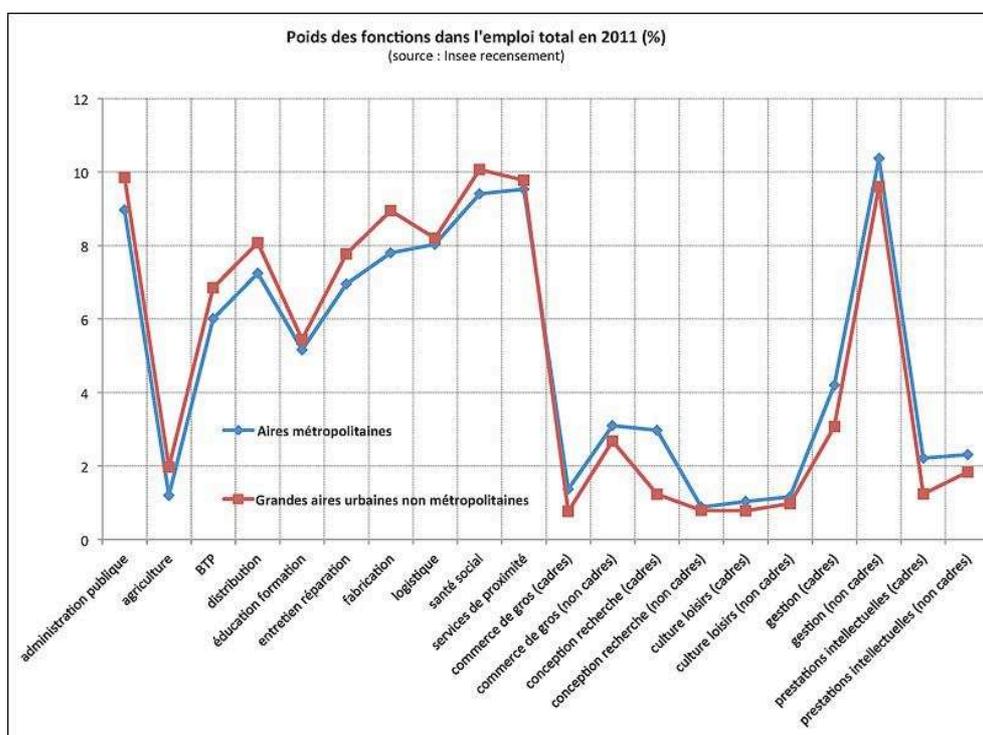
La contribution de la taille économique à l'évolution annuelle de l'emploi est le produit de la taille économique et de son coefficient estimé dans la régression ; la somme des contributions des variables endogènes et du résidu est égale au taux d'évolution annuel de l'emploi.

Source : Insee, recensements.

Dans les grandes aires urbaines, la spécialisation fonctionnelle ne favorise plus l'emploi durant la première moitié des années 2000 : au mieux elle est neutre, au pire elle freine sa croissance

- 16 Un des facteurs envisagés susceptibles d'influer sur la création d'emplois est la spécialisation. Pour la mesurer, les données disponibles sur longue période portent, non pas sur les secteurs d'activité, mais sur les fonctions que remplissent différentes professions. Ce sont par exemple la fabrication, le transport et la logistique, l'éducation et la formation, ou la santé et le social. Elles sont transversales aux secteurs d'activité. L'Insee a identifié 15 catégories de professions, donc 15 fonctions. Cinq d'entre elles (commerce interentreprises, conception-recherche, culture-loisirs, gestion et prestations intellectuelles), qualifiées de métropolitaines par l'Insee, sont subdivisées en emplois de cadres et de non-cadres. Ce sont donc au total 20 catégories de professions, qui permettent de cerner la spécialisation fonctionnelle des grandes aires urbaines et son impact sur l'emploi de ces territoires au cours des trente dernières années. Sur longue période, ces données d'emploi par fonction ont l'avantage de ne pas être biaisées par l'externalisation de certaines tâches (gardiennage, entretien, etc.) qui minore le poids de secteurs comme l'industrie, concernés par ce phénomène.
- 17 Les aires métropolitaines se distinguent des autres grandes aires urbaines par une plus forte représentation des fonctions exigeant en moyenne des qualifications élevées (Van Puymbroeck et Reynard, 2010). Ainsi la proportion de cadres de conception-recherche dans l'emploi total y est supérieure de 1,8 point en 2011 (illustration 7). Cet écart, le plus important de toutes les fonctions, atteste de la forte concentration géographique de la recherche. L'effet de taille est important pour les services cognitifs qui constituent une spécialisation des métropoles (DATAR, 2010). Les cadres de gestion et ceux fournissant des prestations intellectuelles y sont aussi proportionnellement plus nombreux. En revanche, les emplois du BTP, de la distribution, de l'entretien-réparation et surtout de la fabrication, y sont moins représentés. Celle-ci, « décentralisée » comme l'est l'industrie (FNAU, 2014), y a un poids inférieur de 1,2 point. Cette spécificité des métropoles aurait contribué à ce que l'impact de la crise y soit moins prononcé qu'ailleurs. Pour Davezies (2012), les grandes villes, « manufacturières à l'origine, [...] se sont tellement désindustrialisées dans les décennies passées qu'il n'y restait plus beaucoup d'emplois à détruire à la fin des années 2000 ». Cette tendance serait donc encore accentuée dans les métropoles.
- 18 L'administration publique est aussi proportionnellement moins présente dans les métropoles que dans les autres grandes aires urbaines. Enfin, pour des raisons d'urbanisation évidentes, l'agriculture y tient une place plus réduite.

Illustration 7 – Poids des fonctions dans l'emploi total en 2011 (%)



Source : Insee, recensements.

- 19 Sauf pour la fabrication, ces différences « fonctionnelles » plutôt attendues entre les métropoles et les autres grandes aires urbaines ne permettent pas à ce stade de mesurer si la spécialisation des territoires a pu dynamiser ou freiner la croissance de l'emploi. Mais l'analyse économétrique discrimine les fonctions selon l'influence qu'elles ont exercée sur l'évolution de l'emploi des grandes aires urbaines (illustration 8). Cette influence de la fonction peut tenir directement à l'évolution de ses effectifs, qui contribue à celle de l'emploi total, ou bien indirectement au niveau de son poids, qui est caractéristique des territoires les plus - ou les moins - créateurs d'emplois.
- 20 Dans les années 1980 et 1990, la spécialisation de l'emploi dans certaines fonctions bénéficie aux grandes aires urbaines, sans effet négatif, sauf pour les non-cadres fournissant des prestations intellectuelles. Mais elle devient un facteur aggravant dans les années 2000, du moins durant la première moitié de la décennie. Ce retournement est manifeste tant pour l'administration publique de l'économie présente que pour la fabrication de l'économie productive. La forte baisse de l'emploi industriel commence en effet au début des années 2000, bien avant le déclenchement de la crise de 2008, qui l'a aggravée (FNAU, 2014). L'impact de ces deux fonctions, devenu négatif, est amplifié par celui également défavorable de la logistique-transports durant les années 2000. Il ne faudrait cependant pas en déduire que la désindustrialisation serait profitable à un grand territoire économique. Si elle a pu le préserver de fortes pertes d'emploi dans ce secteur pour une période donnée, elle risque bien de compromettre son développement à long terme. L'industrie demeure un secteur-clé de l'économie non-présentielle pour attirer dans un territoire des revenus extérieurs. Elle est par ailleurs indispensable à la recherche et au développement des nouvelles technologies à l'échelle nationale et ses performances pèsent fortement sur le solde commercial.

- 21 L'économie présentielle pâtit également de l'épuisement des effets bénéfiques des services de proximité et plus encore de l'éducation-formation qui était un atout depuis les années 1980 au point même d'avoir le plus fort impact sur la croissance de l'emploi lors des années 1990.
- 22 Toutefois, à la fin des années 2000, deux fonctions contribueraient de nouveau favorablement à l'évolution de l'emploi. La première représente les cadres du commerce interentreprises, dont le poids attesterait probablement du dynamisme économique du territoire. La seconde regroupe les emplois de non-cadres dans la culture et les loisirs, lesquels refléteraient l'attractivité du territoire en ce domaine auprès des résidents potentiels et des touristes.
- 23 En résumé, durant la première moitié de la décennie 2000, mieux vaut pour un grand territoire économique être sous-spécialisé⁵ dans les fonctions de fabrication, d'administration publique, de logistique-transports, voire de conception-recherche pour les non-cadres et de gestion pour les cadres⁶. Non seulement la spécialisation fonctionnelle ne dynamise plus l'emploi mais elle peut même en ralentir la croissance. Pour reprendre l'exemple des métropoles de Lille et de Rouen, leur spécialisation dans la logistique et les transports à la fin des années 1990 a freiné leur croissance de l'emploi de 1999 à 2006. A l'inverse, la sous-représentation très nette des emplois de fabrication dans l'aire urbaine de Perpignan a épargné à ce territoire des restructurations qui n'ont pas entravé la progression de l'emploi durant cette même période. Celle-ci s'est ainsi révélée forte dans un territoire de taille relativement modeste au regard des grandes aires urbaines.

Illustration 8 - Impact du poids des fonctions en début de période sur le taux annuel d'évolution de l'emploi des grandes aires urbaines

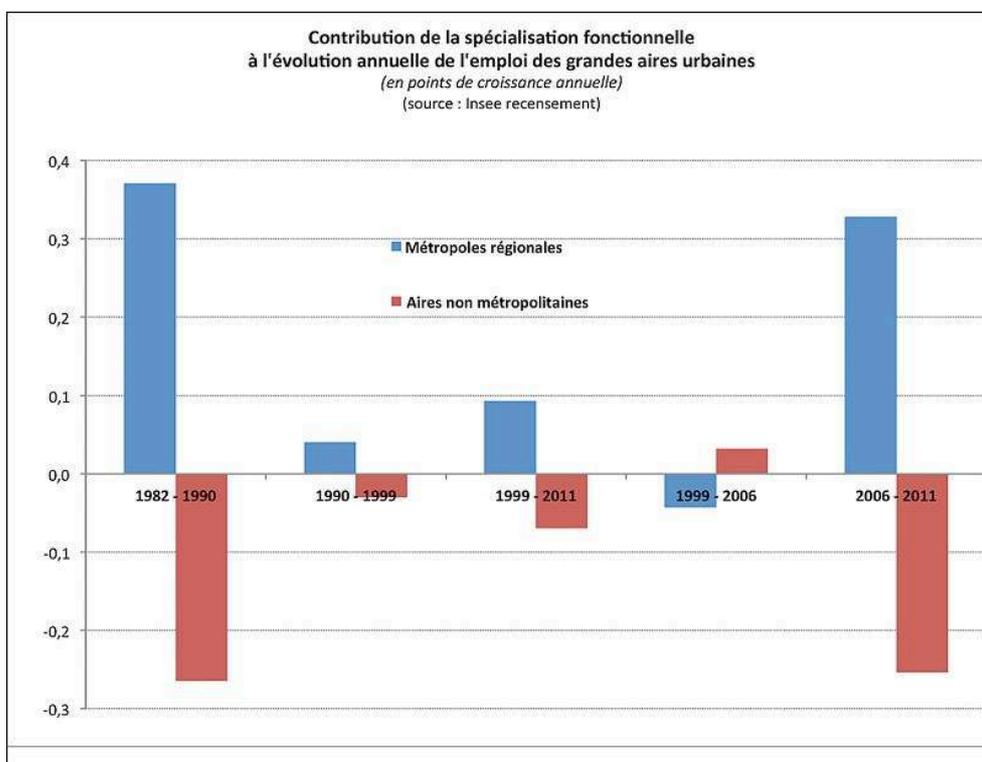
	1982 1990	1990 1999	1999 2011	1999 2006	2006 2011
Administration publique		0,1	-0,2	-0,2	
Agriculture		0,3			
Commerce de gros (cadres)		0,3			0,3
Conception-recherche (non-cadres)				-0,2	
Culture-loisirs (cadres)	0,3				
Culture-loisirs (non-cadres)					0,3
Education-formation	0,2	0,5			
Entretien-réparation		0,1			
Fabrication		0,2	-0,4	-0,4	
Gestion (cadres)	0,2		0,0	-0,1	
Gestion (non-cadres)		0,1			

Logistique-transports			-0,2	-0,2	
Services de proximité	0,2	0,3	0,1	0,0	
Prestations intellectuelles (cadres)	0,2				
Prestations intellectuelles (non-cadres)	-0,2				

Si le poids des emplois de l'administration publique est supérieur d'un écart-type en 1999 dans une grande aire urbaine, le taux d'évolution annuel de l'emploi total y est minoré de 0,2 point durant la période 1999-2011 ; il s'agit de coefficients « standardisés », c'est-à-dire qui tiennent compte des écarts-type du poids des fonctions ; de ce fait, un écart de 1 point d'une fonction entre deux territoires équivaut bien à 1 point d'écart de tout autre fonction entre ces deux mêmes territoires ; les influences de ces fonctions sur l'évolution de l'emploi sont alors comparables.

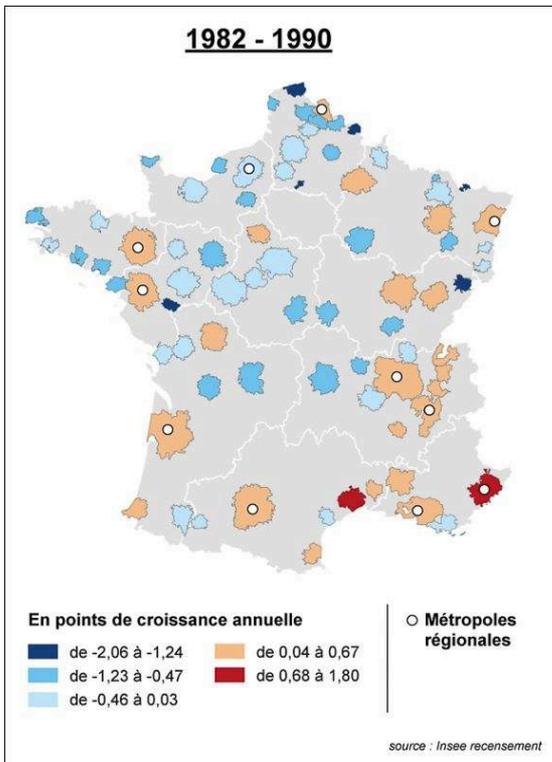
- 24 Dans le cas des métropoles régionales, la spécialisation fonctionnelle qui avait joué un rôle majeur dans l'évolution de l'emploi durant la décennie 80 n'exerce quasiment plus d'influence dans les années 1990 et la première moitié des années 2000. Mais elle recouvre un effet important durant la période 2006-2011, marquée par le déclenchement de la crise financière et budgétaire. Notons cependant que la spécialisation concerne alors seulement deux fonctions, les cadres du commerce inter-entreprises et les non-cadres de la culture et des loisirs.

Illustration 9 – Spécialisation fonctionnelle et évolution de l'emploi

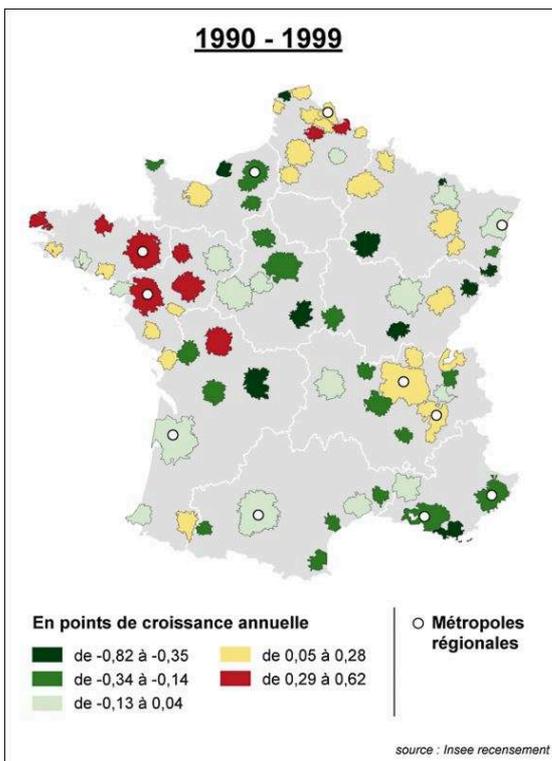


Source : Insee, recensements.

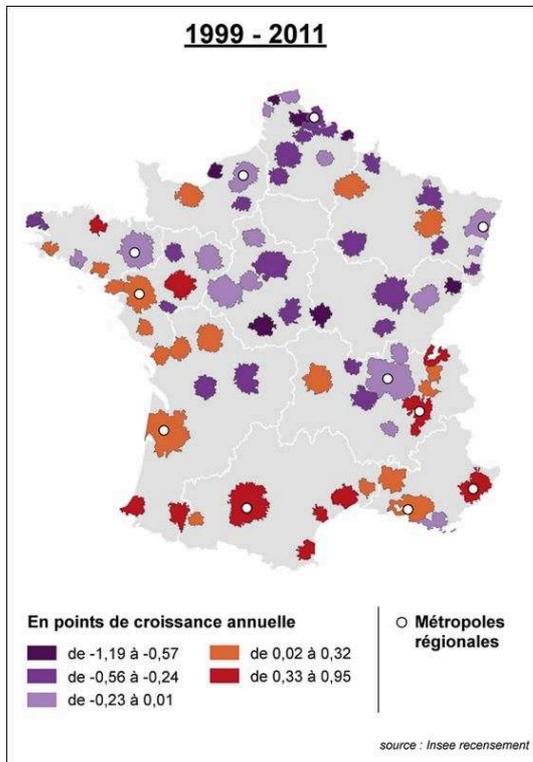
Illustrations 10 - Contribution de la spécialisation fonctionnelle à l'évolution annuelle de l'emploi des grandes aires urbaines



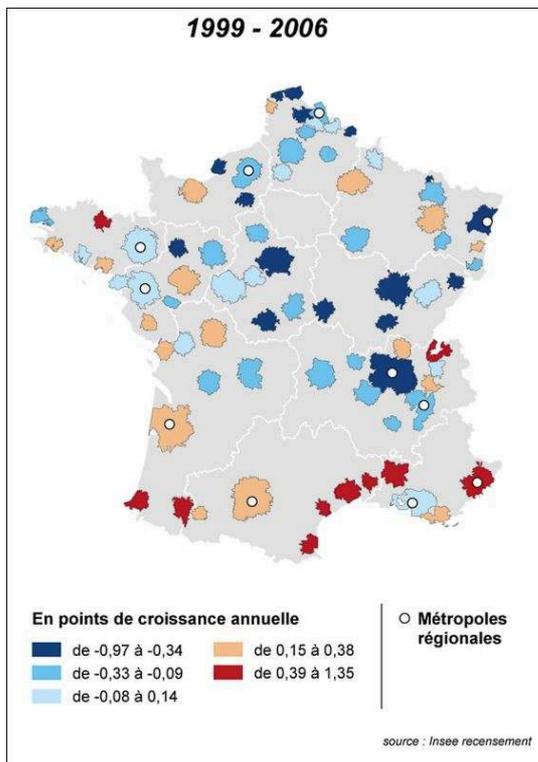
Source : Insee, recensements.



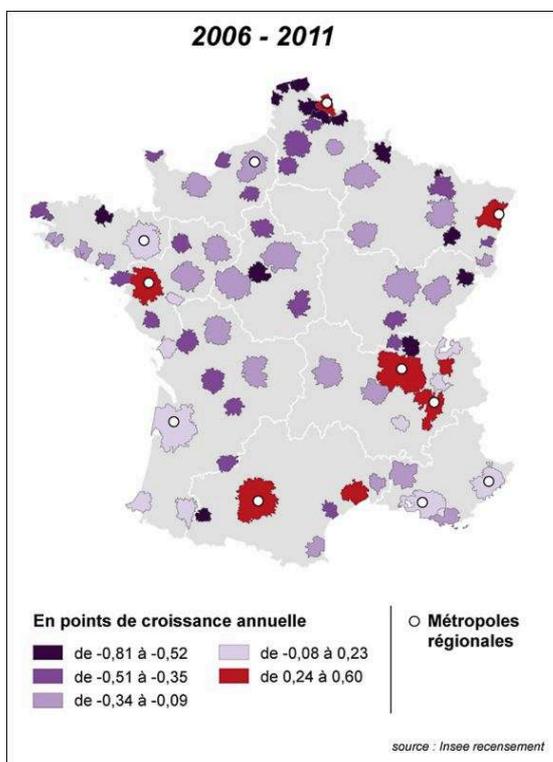
Source : Insee, recensements.



Source : Insee, recensements.



Source : Insee, recensements.



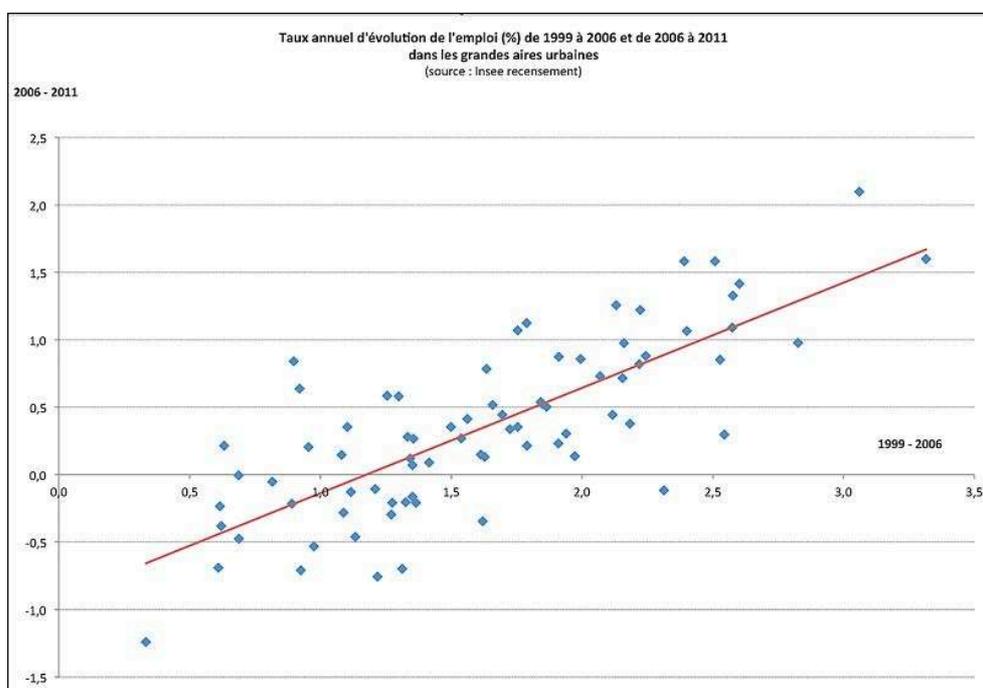
Plus la contribution est forte, plus l'évolution annuelle de l'emploi du territoire dépasse celle, moyenne, des grandes aires urbaines

Source : Insee, recensements.

L'effet d'hystérésis creuse de plus en plus les inégalités territoriales

- 25 Le troisième facteur testé, en complément de la taille et de la spécialisation, pour rendre compte de l'évolution de l'emploi dans les grandes aires urbaines, est « l'histoire économique » dont les récents travaux de Bouba-Olga et Grossetti (2015) sur les zones d'emploi durant les années 2000, ont déjà mis le rôle en évidence. Il s'agit en fait d'un effet d'hystérésis. L'histoire reflète les effets persistants de certains facteurs apparus significatifs dans le passé, dont la taille économique ou la spécialisation, quand bien même ces facteurs conjugués au présent se révéleraient sans influence. Cet effet d'hystérésis, moins prégnant dans les autres territoires, est caractéristique des grandes aires urbaines, notamment à la fin des années 2000. Les grandes aires urbaines résistent d'autant mieux à la crise qu'elles ont été dynamiques les années antérieures. Elles la subissent d'autant plus qu'elles ont créé peu d'emplois auparavant. Pour mesurer l'effet d'hystérésis, la période retenue dans l'étude est celle immédiatement antérieure (1990-1999 pour l'évolution de l'emploi de 1999 à 2011). Son allongement (la période 1982-1999 au lieu de 1990-1999 dans l'exemple précédent) conduit à un effet encore plus prononcé.

Illustration 11 – Évolutions de l'emploi de 1999 à 2006 et de 2006 à 2011



Source : Insee, recensements.

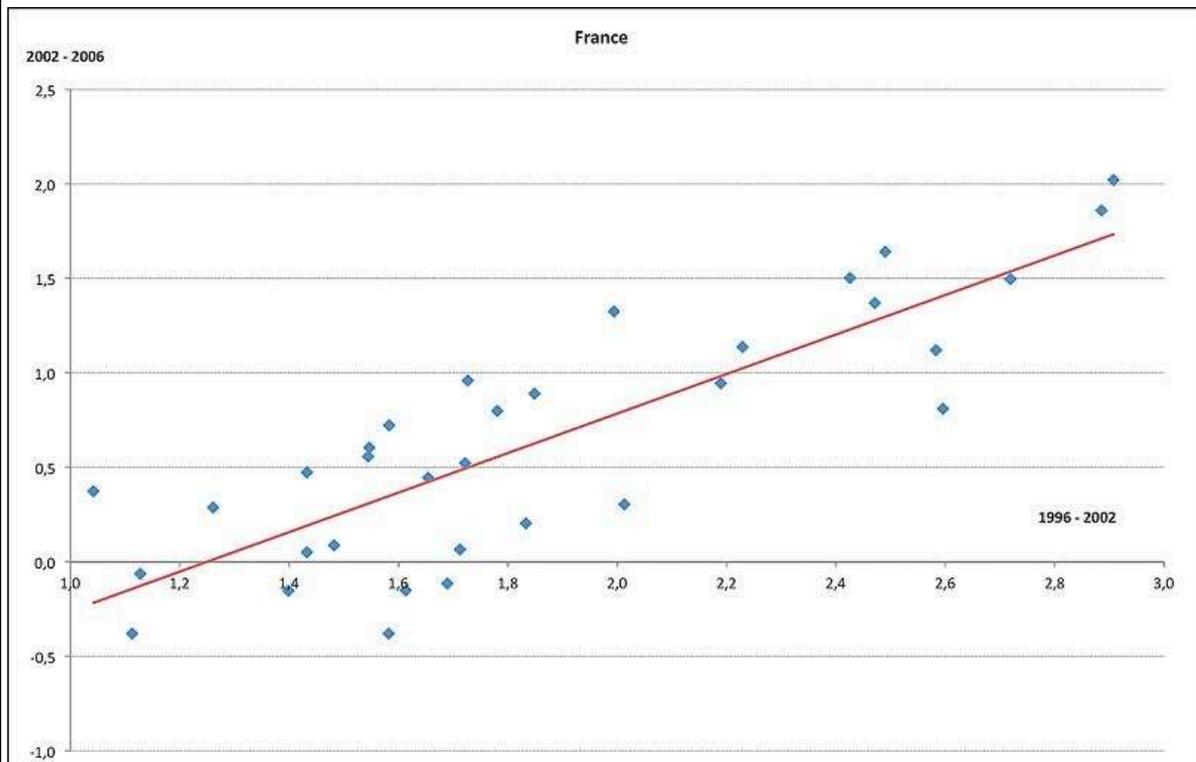
- 26 L'analyse économétrique, isolant l'impact de chacun de ces facteurs, confirme l'influence de cet effet d'hystérésis sur l'évolution annuelle de l'emploi dans les grands territoires. Rappelons cependant qu'il peut ne pas être étranger à la taille ou à la spécialisation fonctionnelle. Il ne traduit pas la spécialisation en début de période mais peut refléter celle du passé si elle était nettement différente et si elle continue de peser sur l'évolution de l'emploi.

L'effet d'hystérésis bien plus déterminant en France qu'en Allemagne pour les grands territoires

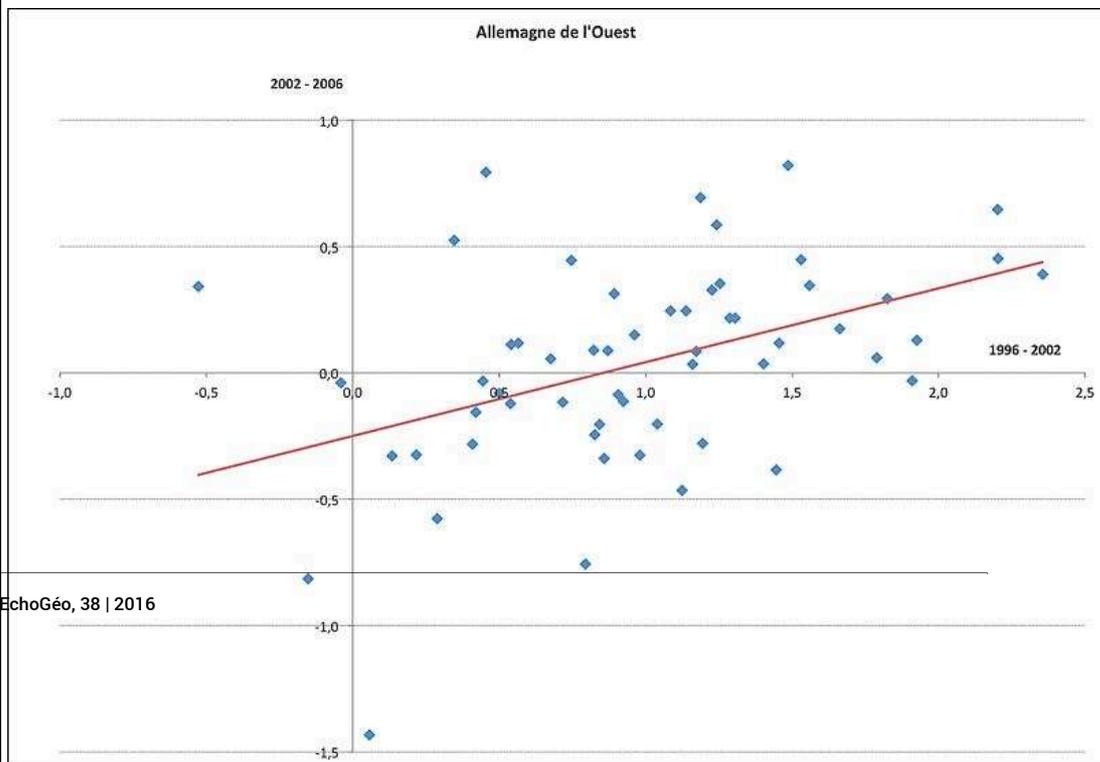
Afin de mesurer l'effet d'hystérésis sur l'évolution de l'emploi dans les grands territoires d'un autre pays européen, on utilise les données « métropolitaines ». L'acception est très différente de celle figurant dans la loi française de janvier 2014 et reprise dans cette étude. 33 régions métropolitaines en France, où elles correspondent aux départements des grandes villes. Elles sont comparées à celles d'Allemagne, nombre de 57 (les territoires de l'Est peuvent avoir connu des évolutions très spécifiques en raison du rattrapage économique consécutif à la réunification). Les données d'emploi territorial sont disponibles de 1996 à 2006 dans les deux pays.

L'évolution de l'emploi de 1996 à 2002 rend compte pour 70 % des écarts de l'évolution observée de 2002 à 2006 entre régions métropolitaines en France. En Allemagne de l'Ouest en revanche, son pouvoir « explicatif » ne dépasse pas 19 %. Les graphiques attestent en effet d'une forte corrélation entre la croissance de l'emploi des deux périodes dans le premier cas, d'un nuage de points plus dispersé dans le second. L'effet d'hystérésis conditionne plus l'évolution de l'emploi des grands territoires en France qu'en Allemagne.

Illustrations 12 et 13 - Taux annuel d'évolution de l'emploi (%) de 1996 à 2002 et de 2002 à 2006 dans les régions métropolitaines de France et d'Allemagne de l'Ouest

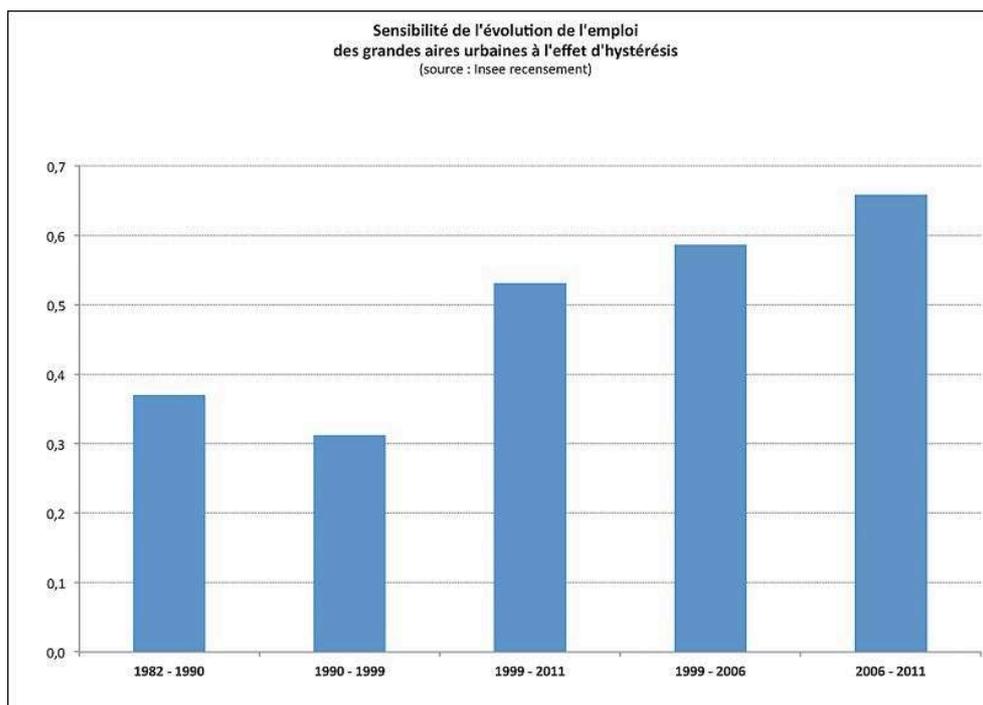


Source : Eurostat.



- 27 L'effet d'hystérésis sur l'emploi est d'une ampleur croissante depuis les années 1990. L'analyse économétrique montre que l'évolution passée de l'emploi des grandes aires urbaines pèse deux fois plus de 2006 à 2011 que durant la décennie 90 (Illustration 14).

Illustration 14 – Sensibilité de l'évolution de l'emploi à l'effet d'hystérésis



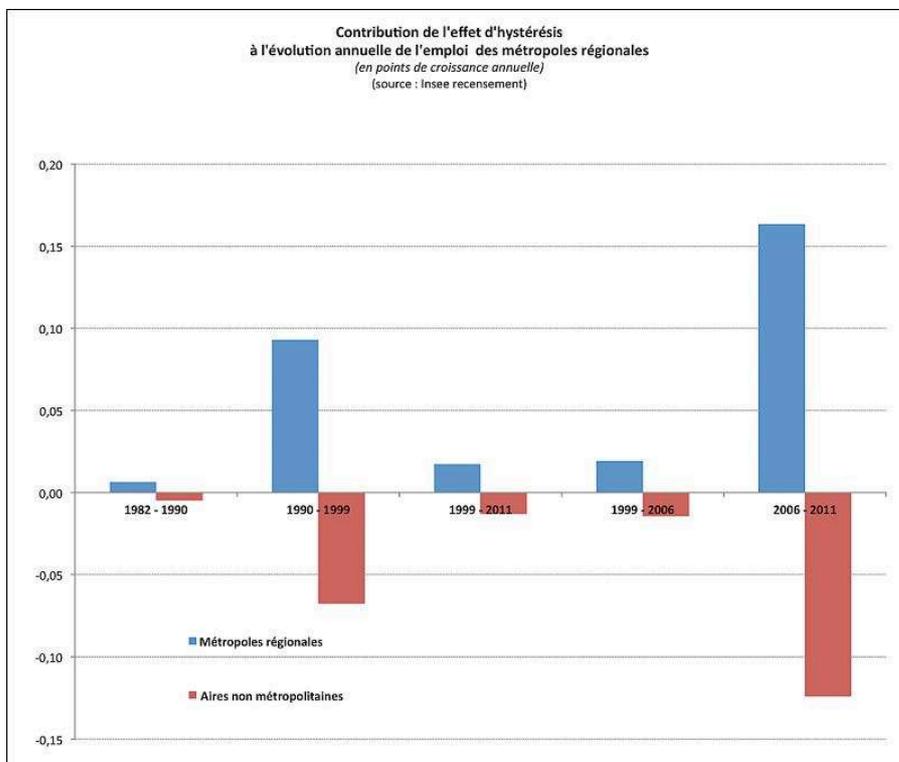
En moyenne, 1 point supplémentaire de croissance de l'emploi dans un territoire durant la période 1982-1990 entraîne 0,3 point supplémentaire de croissance durant la période 1990-1999 dans le même territoire.

Source : Insee, recensements.

- 28 Dans le cas des métropoles régionales, cette tendance se conjugue à une dynamique de l'emploi durant la première moitié de la décennie 2000, à la fois forte et plus intense qu'ailleurs. Il en résulte que, de 2006 à 2011, l'emploi des métropoles régionales bénéficie plus qu'auparavant de l'évolution passée. Celle-ci en contrepartie, par construction⁷, pèse davantage sur l'emploi des autres grands territoires. La crise a donc creusé les inégalités économiques entre grandes aires urbaines au profit des métropoles. Elle semble donner une prime à ces dernières qui, en moyenne, possèdent davantage d'atouts de moyen ou long terme, ce qu'est supposé traduire l'effet d'hystérésis.
- 29 Toutefois, les métropoles et plus encore les autres grandes aires urbaines connaissent des situations diverses qui ne sont pas indépendantes de leur localisation. Les plus – ou les moins – créatrices d'emplois, qui tendent à le demeurer au fil du temps, ne sont pas disséminées sur le territoire national mais sont relativement proches les unes des autres et situées sur un arc allant de l'Atlantique à la Méditerranée ou bien en Rhône-Alpes. Cet arc et cette région bénéficient sans doute durablement d'une meilleure attractivité qui, au-delà de certains positionnements sectoriels comme l'industrie aéronautique à Toulouse, draine vers ces territoires de la main d'œuvre et des capitaux. Dans cet espace géographique, les grandes aires urbaines profitent également du développement de leur arrière-pays ou « hinterland ». « L'inscription des villes dans

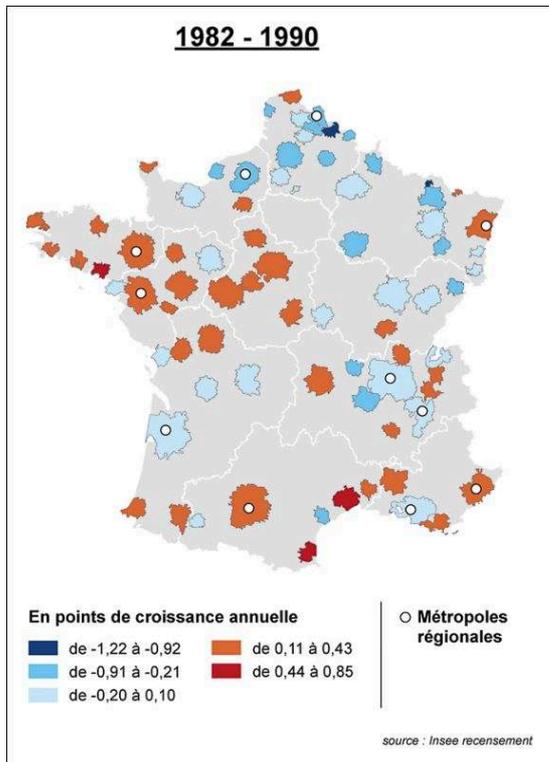
des tissus régionaux et la qualité résidentielle de ces territoires conditionnent largement leurs succès ou leurs difficultés» (Davezies et Tallandier, 2014). Pour reprendre l'exemple de Vannes, son aire urbaine insérée dans un contexte régional favorable profite de 1999 à 2006 d'un effet d'hystérésis positif qui fait plus que compenser sa taille économique modeste et qui dynamise la croissance de l'emploi durant cette période. En revanche, la quasi-stagnation de l'emploi dans la métropole de Rouen au cours des années 1990 a continué de peser fortement sur son évolution durant la période 1999-2006 dans une région elle aussi alors peu créatrice d'emplois. Cette dimension régionale pourrait résulter des systèmes urbains, c'est-à-dire des mises en réseau des villes à travers les mobilités (trajets domicile-travail, migrations résidentielles, déplacements touristiques vers une résidence secondaire) et les relations économiques (liens entre les établissements et leur siège, partenariats scientifiques). En effet, les systèmes ainsi mis en évidence s'inscrivent souvent à l'intérieur des anciennes régions (Berroir *et alii*, 2013).

Illustration 15 – Effet d'hystérésis et évolution de l'emploi

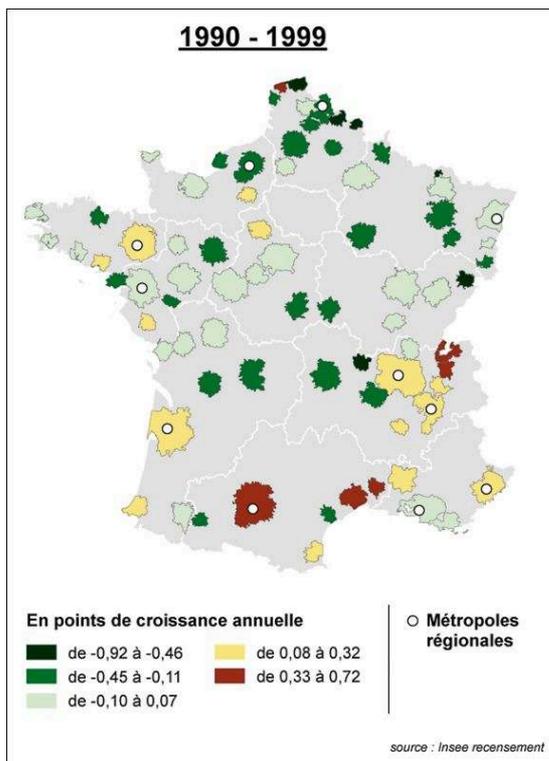


Source : Insee, recensements.

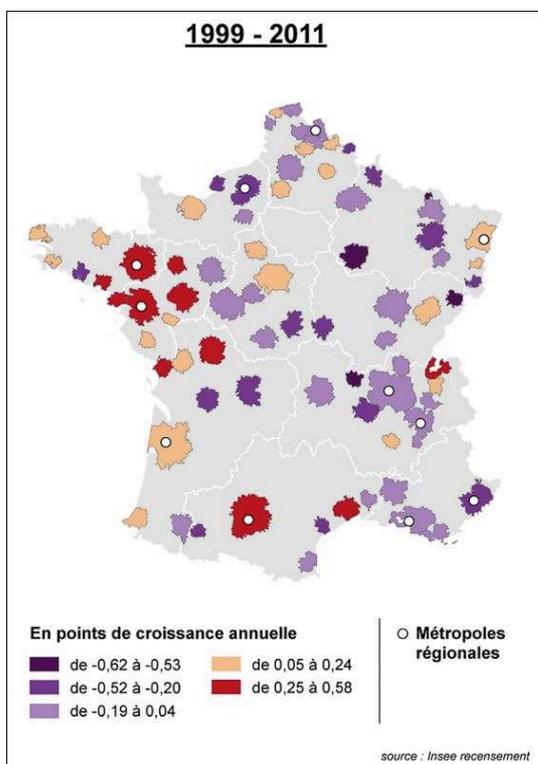
Illustrations 16 - Contribution de l'effet d'hystérésis à l'évolution de l'emploi des grandes aires urbaines



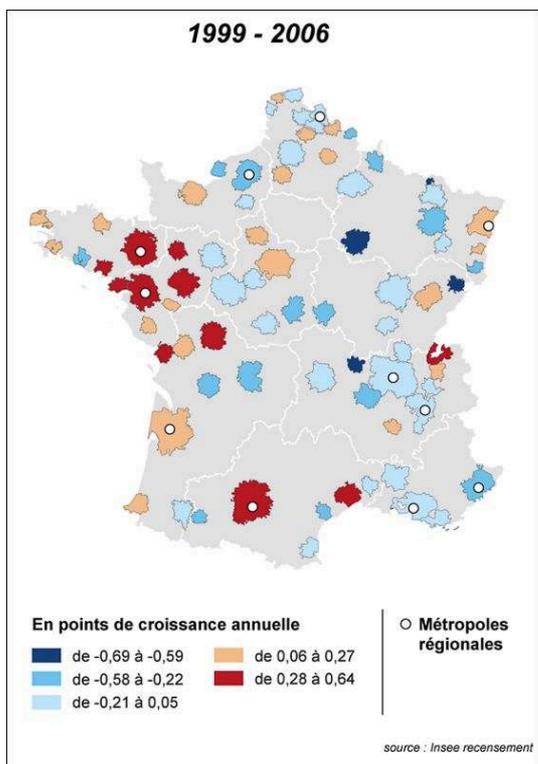
Source : Insee, recensements.



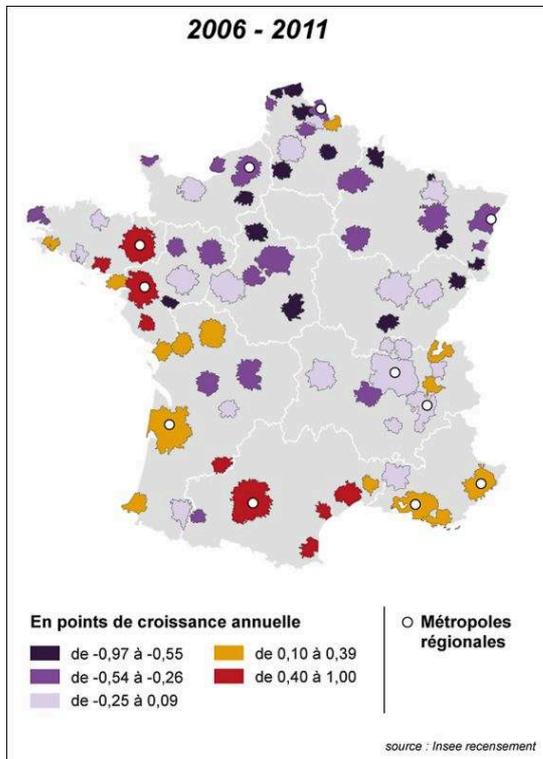
Source : Insee, recensements.



Source : Insee, recensements.



Source : Insee, recensements.



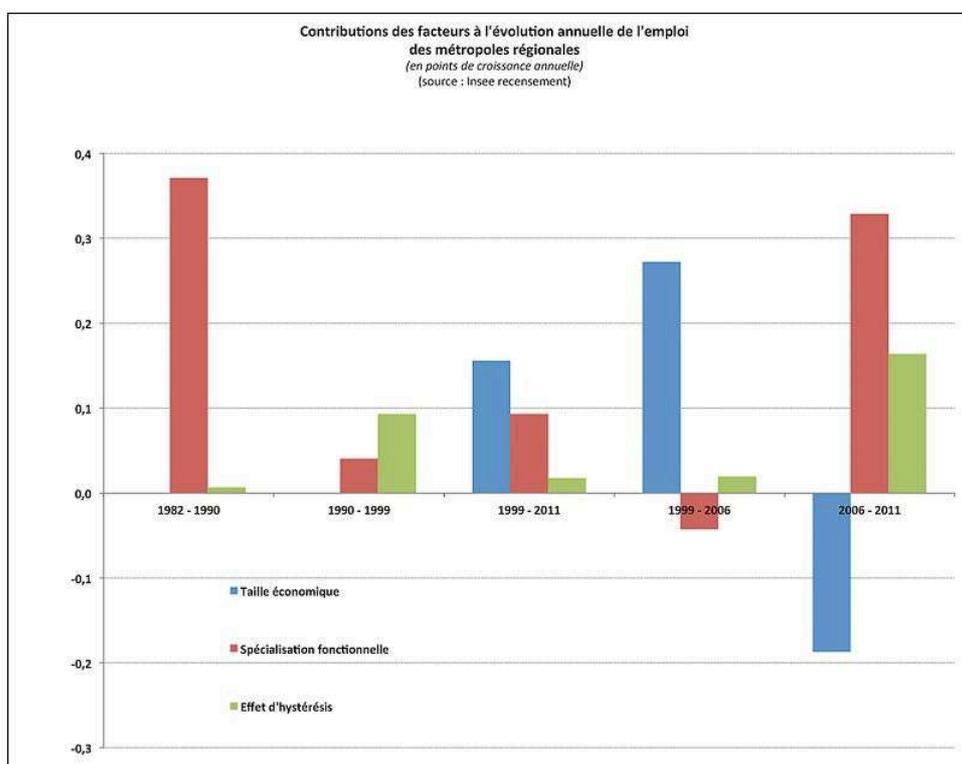
Source : Insee, recensements.

- 30 Plus la contribution est forte, plus l'évolution annuelle de l'emploi du territoire dépasse celle, moyenne, des grandes aires urbaines

L'effet d'hystérésis, principal frein à l'emploi dans l'Est de la France

- 31 Des trois facteurs étudiés, quel est le plus déterminant pour l'évolution de l'emploi, c'est-à-dire celui dont l'ampleur est la plus forte, que l'impact soit positif ou négatif ? La réponse varie selon les territoires et les périodes. Ainsi dans les métropoles, c'est tout d'abord la spécialisation fonctionnelle qui se révèle le facteur prépondérant au cours des années 1980, puis l'effet d'hystérésis durant la décennie 90, la taille des territoires pendant la première moitié des années 2000, avant que la spécialisation ne redevienne la plus déterminante en fin de période. Chacun de ces facteurs prépondérants exerce une influence positive sur l'emploi des métropoles⁸.

Illustration 17 - Contributions des facteurs à l'évolution annuelle de l'emploi des métropoles régionales (en points de croissance annuelle)

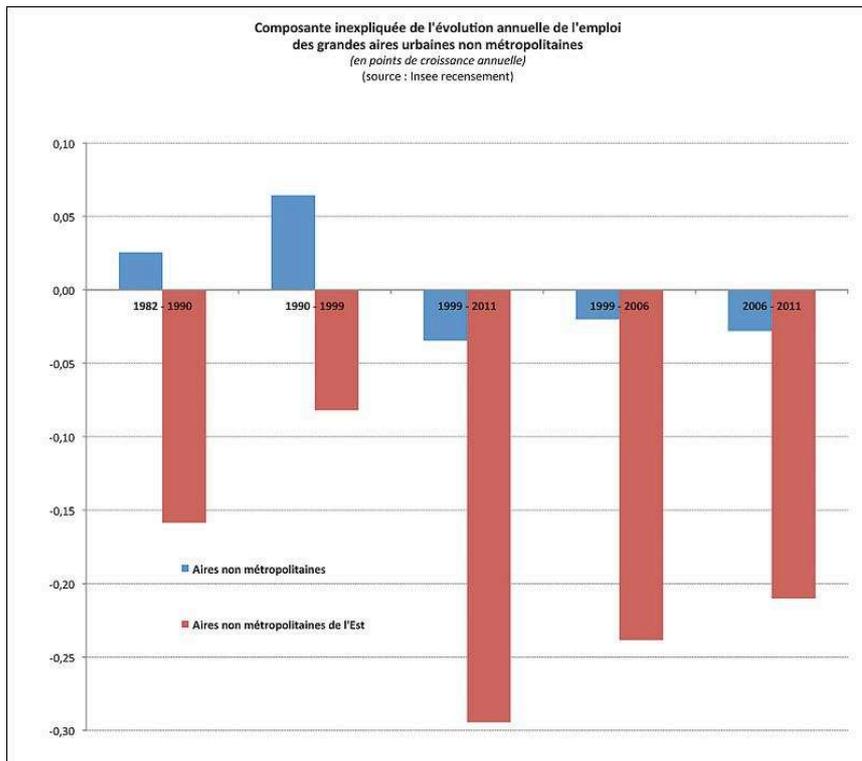


Source : Insee, recensements.

- 32 Ces facteurs ne permettent pas toutefois de retracer entièrement l'évolution annuelle de l'emploi. Si le résidu est en moyenne très faible dans les aires urbaines non métropolitaines, il est en revanche non négligeable dans celles de l'Est de la France (illustration 18). Il en est de même pour Strasbourg comparée aux autres métropoles durant la première moitié des années 2000. La dimension régionale pouvant être importante comme on l'a souligné précédemment, elle est également testée dans la relation économétrique à l'aide de variables indicatrices propres aux nouvelles régions⁹, censées capter des effets spécifiques à chacune d'elles.
- 33 D'après l'analyse économétrique, la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine se révèle être la seule à souffrir d'un handicap spécifique pendant les années 2000, mais plutôt durant la période 2006-2011. Il représente un impact de -0,24 point sur le taux d'évolution annuel de l'emploi dans chacune des grandes aires urbaines de l'Est. Dans les années 1980, ce handicap est également présent et d'une ampleur voisine, atteignant -0,27 point par an. L'Est de la France partage alors cette exception avec la région PACA où l'impact est encore plus prononcé. À l'inverse, les régions atlantiques (Pays de Loire (+0,50), Bretagne (+0,29), Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (+0,24)) bénéficient d'une dynamique supplémentaire durant les années 1990, tout comme Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon (+0,41) et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (+0,22) durant les années 2000, notamment lors de la période 1999-2006.
- 34 Il n'est pas possible à ce stade de déterminer si l'Est de la France pâtit d'un facteur autre que les trois retenus dans l'étude ou si l'un d'eux ou plusieurs y ont un effet tout particulièrement défavorable. Il est toutefois vraisemblable que ce handicap régional tienne en partie à la spécialisation sectorielle. Celle mesurée à partir des 20 fonctions,

c'est-à-dire des catégories de professions, ne rend pas compte des spécificités sectorielles de certains territoires. La fonction de fabrication (des ouvriers aux ingénieurs de production) couvre aussi bien la sidérurgie que l'aéronautique. Rappelons que durant la courte période 2008-2012, les effets de structure sectorielle ont pesé sur l'évolution de l'emploi industriel dans la plupart des territoires (FNAU, op. cit.). Sur longue période, sans doute la crise de certains secteurs industriels, tels la métallurgie et le textile, a-t-elle affecté l'Est de la France plus que d'autres régions.

Illustration 18- Évolution de l'emploi inexpliquée



Source : Insee, recensements.

Conclusion

- 35 La taille a bien favorisé les créations d'emploi dans les métropoles mais cette influence ne fut pas durable au cours de la période observée, prégnante seulement durant les années 1999–2006 où elle fut le facteur prépondérant. Or la meilleure dynamique de l'emploi dans ces territoires fut manifeste au cours des décennies 1980 et 2000, tout particulièrement de 2006 à 2011. D'autres facteurs sont donc intervenus. Parmi ceux étudiés, c'est la spécialisation qui eut le plus fort impact dans les années 1980 et durant la seconde moitié des années 2000, lequel fut en revanche bien faible dans l'intervalle. Elle fut secondée par l'effet d'hystérésis à laquelle l'évolution de l'emploi est devenue de plus en plus sensible. Ce dernier effet, en moyenne favorable aux métropoles, a presque compensé l'effet de taille devenu négatif de 2006 à 2011. Les territoires les plus dynamiques ont eu tendance à le demeurer, les plus en difficulté également. Les évolutions se cumulant, la crise a creusé les inégalités économiques entre grandes aires urbaines, notamment au profit des métropoles. Par conséquent, si l'on excepte le début

des années 2000, les métropoles n'ont pas créé plus d'emplois parce qu'elles étaient des métropoles mais bien parce qu'une majorité d'entre elles présentaient une spécialisation favorable ou n'en avaient aucune préjudiciable, ou bien parce qu'elles profitaient d'une dynamique économique antérieure, gage de leur attractivité. Mais des disparités géographiques apparaissent également. Les grandes aires urbaines aux évolutions de l'emploi les plus favorables sont en effet concentrées le long de l'arc Atlantique-Méditerranée ou en Rhône-Alpes. Ce sont donc l'attractivité et le dynamisme de certaines régions plutôt que des métropoles, qui continuent d'interroger et qui susciteront de nouveaux travaux de recherche.

BIBLIOGRAPHY

- Bazillier R., Rabaud I., Turcu C., 2014. Compétitivité territoriale et localisation du travail et des entreprises : une introduction. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2, p. 197-217.
- Belton-Chevalier L., Motte-Baumvol B., De Coninck F., 2016. La dimension spatiale de l'achat en ligne. Des pratiques spécifiques aux ménages périurbains ? *Netcom*, n° 30-1/2, p. 29-60. <https://netcom.revues.org/2329>
- Berroir S., Cattani N., Guérois M., Paulus F., Vacchiani-Marcuzzo C., 2013. *Les systèmes urbains français*. Paris, DATAR, n°10.
- Borzic M., Le Jeannic T., 2014. En matière d'emploi, les métropoles ont davantage résisté à la crise. *Insee Première*, n° 1503. <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1503/ip1503.pdf>
- Bouba-Olga O., Grossetti M., 2015. La métropolisation, horizon indépassable de la croissance économique ? *Revue de l'OFCE*, n° 4-143, p. 117-144. <https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/4-143.pdf>
- Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 2015. *Étude sur les opportunités des territoires à développer le travail, modélisation des gains pour les individus, les entreprises et les territoires*. Paris. <http://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/etude-sur-les-opportunités-des-territoires-a-developper-le-teletravail-modelisation-des-gains-pour-les-individus-les-entreprises-et-les-territoires>
- Crozet M., Lafourcade M., 2009. *La nouvelle économie géographique*. Paris, Repères, La Découverte, 125 p.
- DATAR, 2010. *Économie des services et développement des territoires*. Paris, La Documentation française, 103 p.
- Davezies L., 2008. *La République et ses territoires : la circulation invisible des richesses*. La République des idées, Seuil, 110 p.
- Davezies L., 2012. *La crise qui vient*. La République des idées, Seuil, 112 p.
- Davezies L., Talandier M., 2014. *L'émergence de systèmes productivo-résidentiels. Territoires productifs - territoires résidentiels : quelles interactions ?* Paris, La Documentation française, 133 p.

FNAU, 2014. *La crise, l'industrie et les territoires*. Les dossiers FNAU, n° 30, 24 p. <http://www.fnau.org/file/news/FNAU%2030%20INDUSTRIE%20BD%20simple.pdf>

Halbert, L., 2010. *L'avantage métropolitain*. Paris, PUF, 144 p.

Hecquet V., 2013. Emploi et territoires de 1975 à 2009 : tertiarisation et rétrécissement de la sphère productive. *Economie et Statistique*, n° 462-463, p. 25-68. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES462B.pdf

Paulus F., 2007. Trajectoires économiques des villes françaises entre 1962 et 1999. In Pumain D., Mattei M.-F. (coord.), *Données urbaines 5*, Paris, Anthropos, p. 211-223.

Sieys L., Huyghe M., Baptiste H., 2016. Le e-commerce, facteur d'atténuation des iniquités territoriales en termes d'offre commerciale ? », *Netcom*, n° 30-1/2, p. 9-28 <https://netcom.revues.org/2310>

Van Puymbroeck C., Reynard R., 2010. Répartition géographique des emplois : les grandes villes concentrent les fonctions intellectuelles, de gestion et de décision. *Insee première*, n° 1278. <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1278/ip1278.pdf>

NOTES

1. L'aire de Paris est exclue de l'analyse en raison de sa taille exceptionnellement grande, représentant un quart des emplois de France métropolitaine, et de son rayonnement international.
2. L'emploi total inclut celui de l'aire urbaine de Paris mais aussi des communes isolées ou bien multipolarisées, c'est-à-dire sous l'influence de plusieurs pôles urbains, donc non classées dans les aires urbaines.
3. Les périodes retenues découlent des années de recensement de l'Insee. Elles ne correspondent pas à des cycles économiques. Toutefois la période 1999-2006 est globalement une phase d'expansion même si une récession est intervenue en 2003.
4. Le terme de facteur explicatif pour une variable exogène introduite dans une régression est souvent utilisé en économétrie. Pour autant, « expliquer » signifie que la variable exogène rend compte en partie (dans une certaine proportion qui est mesurée) des écarts entre territoires de la variable exogène.
5. Cela implique une spécialisation en d'autres fonctions dont la nature importe peu pour l'emploi. Elles sont sans effet sur son évolution.
6. L'effet négatif de la spécialisation en cadres de gestion ou en non-cadres de conception-recherche vaut pour les années 1999-2006 mais non pour l'ensemble de la période 1999-2011, contrairement à la spécialisation dans les fonctions de fabrication, d'administration publique et de logistique-transports.
7. Rappelons que ces effets sont mesurés par rapport à la moyenne obtenue pour les 77 grandes aires urbaines.
8. L'influence de chacun des facteurs sur l'emploi de l'ensemble des grandes aires urbaines non métropolitaines est exactement l'opposée de celle mesurée pour les métropoles. Il s'agit en effet de mesures en écart à une moyenne. Par construction, la somme est donc nulle sur les 77 grandes aires urbaines.
9. Les nouvelles régions sont ici privilégiées aux anciennes pour en limiter le nombre compte tenu de la taille de l'échantillon (77 aires urbaines).

ABSTRACTS

Employment growth was stronger in metropolitan areas than in other large urban areas in France during the 1980s then again in the 2000s. Several explicative factors, including size, are tested. But the size of the metropolitan areas only contributed to this economic momentum during the first half of the 2000s. Depending on the period, the specialization of their economy by function has either boosted employment, had no impact at all, or conversely had a detrimental impact. However, hysteresis effect is an increasingly important factor, which has widened disparities between regions. Along the Atlantic and Mediterranean coasts and in the Rhône-Alpes region, most of the large urban areas, as well as the metropolitan areas, boast dynamic economies.

Les métropoles ont bénéficié d'une plus forte croissance de l'emploi que les autres grandes aires urbaines durant les années 80 puis 2000. Plusieurs facteurs explicatifs sont testés, dont la taille. Mais elle n'a contribué à ce dynamisme que durant la première moitié de la décennie 2000. Selon les périodes, la spécialisation par fonctions de leur économie a pu favoriser l'emploi, n'être d'aucun effet, voire se révéler préjudiciable. L'effet d'hystérésis est en revanche un facteur de plus en plus prégnant, qui creuse les inégalités territoriales. L'arc Atlantique-Méditerranée et Rhône-Alpes recouvrent des territoires porteurs d'une dynamique qui dépasse le cadre des seules métropoles.

INDEX

Keywords: metropolitan area, employment, size, specialization, disparity

Mots-clés: métropole, emploi, taille, spécialisation, inégalité

AUTHOR

JOHN BAUDE

John Baude, jbaude@aduan.fr, est directeur d'études à l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéienne (ADUAN)